Janvier-février 2024 **158**
Bimestriel - 1€50

le monde des

artisAns

Retrouvez dans ce n° toute l'actualité de votre CMA

MOSELLE
Grand Est

d'UN IPHONE à UN TERMINAL DE PAIEMENT

**PROFESSIONNELS, DÉCOUVREZ TAP TO PAY SUR IPHONE,
LA SOLUTION INNOVANTE POUR ENCAISSER LES RÈGLEMENTS DE VOS CLIENTS
AVEC VOTRE IPHONE*. FLASHEZ CE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS.**

ABONNEMENT ET FRAIS DE TRANSACTION OFFERTS JUSQU'AU 31 MARS 2024.**

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
+X
la réussite est en vous

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
* Tap to Pay sur iPhone est disponible à partir de l´iPhone XS. Tap to Pay sur iPhone nécessite une connexion internet, la version la plus récente d'iOS et l'application Tap to Pay sur iPhone.
** Jusqu'au 31 mars 2024 vous serez facturé uniquement de la commission bancaire à 1,25% (pour les cartes de particuliers européennes) et 2,5 % (pour les cartes business ou hors zone euro).
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 3 rue François de Curel – 57000 Metz – 356 801 571 RCS Metz –
Sté de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127. Succursale luxembourgeoise – 5 Rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange – B271764 RCS Luxembourg - Crédit photo : Apple.

Véhicules en stock disponibles de suite !

OPEL

L'EXCELLENCE ALLEMANDE
AU SERVICE DE
VOTRE ENTREPRISE

Réservez votre essai !

Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

OPEL THIONVILLE
140 Rte des Romains - Thionville
03 68 66 81 69
opel-thionville.fr

OPEL METZ
Village de L'Auto - Woippy
03 68 66 81 68
opel-metz.fr

OPEL | HESS AUTOMOBILE

04 ACTUALITÉS

Événements. La Moselle s'expose…
Visites d'entreprises. À la rencontre d'artisans du territoire
Vision de territoire. Vers une nouvelle année
Zoom sur le Campus des Métiers de Moselle

11 EN RÉGION

Artisans, affichez votre qualité !
Artisanat de Demain. C'est quoi ?
Dossier. Financer sa formation : un éventail de solutions

14 FORMATIONS

Offre de services. Les formations du premier trimestre 2024

15 SOLUTIONS

Petites annonces. Entreprises à reprendre
Carnet vert. Anticipez et économisez l'eau
La minute numérique. Mots de passe : 5 conseils à suivre
Stratégie. Passez en mode « veille »

20 S'ADAPTER

Finances. PLF et PLFSS 2024 : artisans, qu'est-ce qui vous attend ?
Droit du travail. Un salarié malade a-t-il droit désormais à des congés payés ?
Métier. Vanniers et carrossiers
Prestige. La Fonderie de Verre : tout feu, tout flamme
Trait d'union. Trois artisans persévérants
Opinion. Gabrielle Légeret

© LUC BERTAU

Christophe Richard
Président de la CMA Grand Est

Chères artisanes, chers artisans,
Chef.fe d'entreprise et collaborateurs,
artisan en devenir, cher.es collègues,

2024 s'ouvre devant nous.
Les nouvelles années sont souvent l'occasion de faire des bilans ou des projets.
Elles démarrent par la traditionnelle période des vœux et des bonnes résolutions.
Elles sont aussi signes de perspectives et d'espérance.
À la CMA Grand Est, nos équipes d'élus et de collaborateurs, appuyées par nos partenaires, sont mobilisées à vos côtés pour cette nouvelle année :

› vous souhaitez faire un bilan de compétences ou d'activités, votre CMA est là,
› vous souhaitez étudier la faisabilité de vos projets, leur financement ou leur mise en œuvre, votre CMA est là,
› vous souhaitez être accompagné dans vos bonnes résolutions comme mettre un plan de formation en place, prendre le virage de la transition numérique,
› vous souhaitez vous offrir de nouvelles perspectives en passant le cap de la reconversion, vous engager dans une démarche de développement durable ou investir pour la modernisation de votre outil de production… votre CMA est là !

Peu importe votre situation ou vos besoins, votre CMA est à l'écoute et sait vous accompagner au quotidien. Qu'il s'agisse de développement économique ou de développement des compétences, vous le savez, la CMA est là, au bon endroit, au bon moment.

Je vous souhaite donc, au nom de l'ensemble des équipes élues et des équipes techniques de la CMA Grand Est, une belle et heureuse année, remplie de projets, riche de perspectives et rythmée de joies inattendues.

www.cma-moselle.fr **CMA 57** **@mondedartisans** **serviceclient@cma-moselle.fr**

LE TRI + FACILE
BAC DE TRI
PEFC 10-31-1495
Certifié PEFC
pefc-france.org

LE MONDE DES ARTISANS N° 158 - JANVIER-FÉVRIER 2024. Édition de la Moselle. **Président du comité de rédaction :** Vanessa Py. **Pages locales :** Sophie Bougie Provot. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Véronique De Freitas, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Lætitia Muller, Pixel6TM (Marine Anthony, Noémie Letellier, Pauline Overney, Cécile Vicini). **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM (Marine Anthony). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz, Tél. 0387691801. **Photographies :** Pixel6TM, © pages départementales : CMA 57, CMA Grand Est sauf mention contraire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** Tema6TM (Tél. 0387691801). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez – allée de Belgique – 62128 Wancourt. **Origine du papier : Suisse. Taux de fibres recyclées : 55 %. Certification : PEFC 100 %. Eutrophisation : 0,013 Kg/t.** Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 17 pour les abonnés de la Moselle.

LA MOSELLE S'EXPOSE...

AU SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL (SIPC), PARIS

Carrousel du Louvre - 2 > 5 novembre 2023

L'ATELIER DES ÉCLATS,
restauration d'art céramique et verrier

Implantée dans le berceau de l'art verrier français et de la restauration depuis 2008, **Rachel Eva-Sacripanti** redonne aux pièces qu'elle travaille leur beauté originelle tout en restant le plus minimaliste et naturelle possible, dans le respect de l'œuvre. Son domaine de compétence recouvre les porcelaines, les grès, les terres cuites, les faïences, les majoliques, les émaux, les pâtes de verres, les verres multicouches et le métal émaillé.

Rachel Eva-Sacripanti - www.atelierdeseclats.fr
Neufgrange - 06 81 10 54 37

AU SALON MADE IN FRANCE, PARIS

Porte de Versailles - 9 > 12 novembre 2023

NUMÉRO 14,
artisane tisserande

Fondée au cœur de la Moselle, Numéro 14 Tisserande incarne l'excellence dans l'art du tissage. **Noémie Richard** s'engage à créer des textiles de qualité exceptionnelle, en combinant savoir-faire traditionnel et innovation contemporaine. Spécialisé dans la production de tissus raffinés, Numéro 14 s'inspire de l'héritage textile régional tout en répondant aux besoins modernes en travaillant avec passion pour offrir des créations uniques, reflétant le charme authentique de la Moselle tout en respectant les normes élevées de durabilité et de qualité.

Noémie Richard - www.numero-14.com
Sarrebourg - numero14store@gmail.com

ROBERT BIKES,
le vélo cargo électrique

Spécialisé dans la conception et la fabrication de vélos de haute qualité depuis sa création en 2022, **Yan Beaudoing,** passionné de cyclisme et fort d'un engagement pour l'innovation, se distingue avec son entreprise Robert Bikes, par ses designs uniques, ses composants de pointe et son engagement envers une expérience de cyclisme exceptionnelle. Avec un point d'honneur axé sur la qualité et la durabilité, Robert Bikes s'efforce de fournir des solutions de mobilité écologiques et performantes pour les passionnés de cyclisme.

Yan Beaudoing - www.robertbikes.fr
Metz - coucou@robertbikes.fr

Salon international du patrimoine culturel.

Salon Made in France.

Cousu de Fil Rouge.

COUSU DE FIL ROUGE, VOSGES

La Rotonde à Thaon-les-Vosges - 24 > 26 novembre 2023

PERLES CRÉATIONS, Maryse Pilot-Chamvoux, brodeuse

Attirée par les métiers d'arts et artisanaux, Maryse Pilot-Chamvoux a développé une passion précoce pour les perles et les pierres semi-précieuses. Après s'être formée dans ce domaine, elle a créé ses premiers bijoux, tels que des manchettes, des colliers et des boucles d'oreilles. Aujourd'hui, Maryse utilise exclusivement des pierres semi-précieuses qu'elle associe à des micro-perles de cristal, brodées à la main avec une grande attention aux détails. Chaque pièce est finie au verso avec du cuir ou de la suédine, démontrant son souci particulier pour la qualité de ses créations.

ATELIER NG, Nathalie Gross, tisserande

Nathalie Gross, autodidacte passionnée, a découvert le tissage par le biais d'articles de presse et a ensuite investi dans un métier à tisser. En maîtrisant cet art ancestral, elle aspire à réactualiser ce savoir en accord avec les attentes modernes des consommateurs, axées sur la qualité, les belles matières et le made in France. Dans son atelier, elle produit une variété d'articles, des écharpes aux sacs, en passant par des coussins, tous confectionnés avec des matières nobles telles que le mohair, la soie, l'alpaga, le lin de Normandie et le coton, provenant principalement de filatures françaises.

SERSIALLE, Margot Agnus, brodeuse

Margot Agnus fait fusionner la Nature avec l'expression artistique, créant une ambiguïté poétique. Ses créations, à la frontière entre le fait-main haut de gamme et l'œuvre plastique, explorent les nuances entre attraction et répulsion, intérieur et extérieur, couleurs et textures. Son objectif est de révéler une perspective différente de la Nature, parfois empreinte de la mort, en transcendant l'enveloppe et la chair. Profondément attachée aux techniques traditionnelles de broderie, elle les intègre de manière contemporaine, en mêlant le crochet de Lunéville, l'aiguille, les textiles et les matières organiques. Ses créations, qu'il s'agisse de pièces uniques ou de petites séries, sont destinées à la décoration intérieure, à la mode et aux accessoires.

VISITES D'ENTREPRISES

Ces derniers mois, plusieurs délégations de la CMA Moselle, composées de nos élus (Philippe Fischer, Président de la CMA Moselle, des Vice-présidents Véronique Gaudron, Vincent Nagelschmit et Bruno Charpentier, de Vanessa Py, Secrétaire et Directrice Générale, d'Anne Back, Directrice Développement économique, de Sébastien Cot, Directeur clients et des conseillers entreprise, Cécile Benoit-Bouchard, Clotilde Muller et Emmanuel Labis) accompagnées d'élus locaux, sont parties à la rencontre d'artisans du territoire.

Visite Cristallerie Schwalb.

Visite de la Scierie Lejeune SARL.

Visite Cristal de Paris.

19 octobre Au cœur de Sarreguemines et du pays de Bitche

M. Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, M. Marc Zingraff, 1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en charge du développement économique et Maire de la ville, M. Arnaud Mathy, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, M. Nicolas Gry, Directeur d'Espace Entreprise de Sarreguemines étaient invités à visiter La Cristallerie Schwalb de Sarreguemines, présente sur le territoire depuis 1959. Les visites ont continué avec l'entreprise familiale Scierie Lejeune SARL fondée par Christian Lejeune en 1872 à Bitche. Cette journée s'est clôturée avec la visite de l'entreprise Cristal de Paris, dirigée par la deuxième génération à Montbronn.

6 novembre Dans le secteur du Val de Fensch

Une délégation de la CMA 57 a rencontré deux entreprises engagées dans le développement durable. La première visite s'est déroulée chez Geckolor Pub, entreprise fondée en 2012 et spécialisée dans la création d'enseignes, de marquages adhésifs, de vitrines et de véhicules, de PLV et impression sur tous supports. La journée s'est terminée avec la visite de Howay Design qui propose des objets, de la décoration et du mobilier écoresponsables au design unique, conçus et fabriqués en France, à partir de matériaux innovants et recyclés. Les dirigeants des deux entreprises ont pu échanger avec des acteurs de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch dont Kheira Khamassi, Vice-Présidente et Jean-Christophe Printz, Directeur du Développement Économique.

Visite Geckolor Pub.

Visite Howay Design.

15 novembre Dans le secteur de Metz et de sa métropole

Pour cette dernière journée de visite d'entreprises du mois de novembre la délégation de la CMA 57 était accompagnée de plusieurs acteurs des villes : M. Cédric Gouth, Vice-Président de l'Eurométropole de Metz et maire de Woippy, M. Jean-Pierre Burger, Directeur de l'association Bliiida, M. Gilles Vavrille, Maire de Fleury. Les visites ont débuté sur le site de Bliiida, association qui accueille plusieurs entreprises. Ils ont rencontré certaines d'entre elles : Maison Madame, entreprise créée par M. et Mme Cazzulani. Ils créent des objets décoratifs d'intérieur et plus particulièrement des abat-jour. En parallèle, ils gèrent depuis 2019 l'imprimerie MOS dédiée aux particuliers et impriment faire-part et cartes de visite.

› Anaïs Chappron Céramique
Elle dédie son activité à la fabrication de porcelaine, art de la table, sculptures, bijoux…
› Les Baguettes de Sourcier
Entreprise spécialisée dans la commercialisation de baguettes sensitives.
› Robert Bikes
Entreprise écoresponsable et créatrice du vélo cargo électrique *(lire page 4)*.

Visite Grainoully Torréfacteur.

Visite Expo Point Com.

Les visites se sont poursuivies du côté de Fleury avec l'entreprise Grainoully Torréfacteur dont l'activité consiste principalement en la torréfaction et la vente de cafés de différentes origines ainsi que d'accompagnements sucrés non transformés. Cette journée s'est terminée avec l'entreprise Expo Point Com spécialisée dans le tirage grand format à destination d'une clientèle événementielle.

Retrouvez plus d'infos concernant ces vistes sur notre site Internet

VISION DE TERRITOIRE

VERS UNE NOUVELLE ANNÉE

Philippe Fischer, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle

Artisanes, Artisans, cette année aura encore été marquée par la résilience et la détermination de chacun d'entre vous. Face aux nombreux défis que nous avons dû toutes et tous affronter, vous avez su faire preuve d'innovation, transformant les obstacles en opportunités. Ainsi, les métiers de l'artisanat demeurent, grâce à votre engagement inébranlable, **un vecteur fort du développement des territoires.**

De multiples projets collaboratifs ont renforcé nos liens, créant une toile solide qui soutient notre tissu artisanal. Les initiatives visant à promouvoir le savoir-faire local et à favoriser la transmission des compétences ont connu un franc succès, propulsant nos artisans au cœur de l'économie locale. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle a œuvré sans relâche pour vous soutenir. Des programmes de formation adaptés aux évolutions du marché, des conseils stratégiques et des démarches pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés ont été au centre de nos actions.

Ensemble, nous avons célébré les réussites individuelles et collectives qui font la richesse de notre communauté. Ces moments de victoires sont le fruit de vos efforts acharnés et de votre dévouement sans faille.

Alors que nous tournons la page 2023, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers chacun d'entre vous. Votre passion, votre savoir-faire traditionnel et votre esprit entrepreneurial sont les piliers de notre réussite commune. Que l'année à venir soit porteuse de nouvelles opportunités, de défis passionnants et de succès renouvelés.

Au nom de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle, au nom des élus et en mon nom propre, je vous souhaite une année 2024 exceptionnelle. À nous, élus de la CMA, nous revient le devoir de vous apporter soutien, solutions et de nouvelles perspectives. Pour cette nouvelle année, comptez sur une chambre engagée à vos côtés.

Que l'année à venir soit porteuse de nouvelles opportunités, de défis passionnants et de succès renouvelés.

ZOOM SUR LE CAMPUS DES MÉTIERS DE MOSELLE

MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Baptiste Narcy, étudiant à l'Institut Supérieur National de l'Artisanat (ISNA) de Metz a reçu, en novembre dernier, la médaille d'or régionale et nationale du Meilleur Apprenti de France dans la catégorie « prothèse dentaire ». Toutes nos félicitations pour cette belle récompense et pour son parcours.

ESTIME DE SOI

Mardi 14 novembre avait lieu la troisième édition de l'atelier « Estime de soi », journée d'accueil des élèves de 2nde du Lycée Hôtelier Raymond Mondon par les apprentis de 1re année de BP Coiffure et Esthétique du CFA de Metz. Nos apprentis ont offert un moment de détente et de remise en beauté avec un relooking coiffure et soins esthétiques aux élèves du Lycée Hôtelier qui les recevront à leur tour autour d'un repas préparé par leurs soins. Une collaboration appréciée des apprentis et élèves ainsi que des professeurs.

CONCOURS DE PÂTISSERIE

Ce mercredi 6 décembre marque la fin du concours de pâtisserie, organisé par le Foyer des Jeunes Ouvriers de Metz et le Campus des Métiers de Moselle. Durant cette compétition, les jeunes résidents du foyer étaient en binôme avec les apprentis du CFA de Metz qui les ont épaulés et leur ont enseigné les recettes des classiques de la pâtisserie française. Ensemble, ils ont revisité ces desserts phares sur la thématique des Jeux Olympiques et ont fait déguster leurs créations aux membres du jury.

PARCOURS CRÉATEUR

- APPRENDRE À ÊTRE UN **CHEF D'ENTREPRISE**
- RÉUSSIR MON PROJET DE **CRÉATION**
- TROUVER MES **PREMIERS CLIENTS**

ET VOUS ?

FAITES LE CHOIX
DE LA RÉUSSITE !

CMA Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Offre éligible sur MON COMPTE FORMATION

ARTISANS, AFFICHEZ VOTRE QUALITÉ !

Face à la concurrence qui se développe plus que jamais dans tous les domaines, il existe des moyens de sécuriser son activité et de faire reconnaître, auprès de sa clientèle, la qualité de son savoir-faire et de son professionnalisme.

Les qualifications artisanales et les labels attestent à la fois de la formation, de l'expérience professionnelle mais aussi des compétences qui caractérisent le savoir-faire du secteur des métiers.

LA QUALITÉ D'ARTISAN

Ce titre valorise la qualification et l'expérience des chefs d'entreprise artisanale. Il leur permet d'affirmer leur compétence en attestant du niveau de formation du chef d'entreprise ou de son expérience professionnelle. Il constitue un véritable atout commercial, en valorisant les professionnels qualifiés.

Pour l'obtenir, il faut :

› être immatriculé au Registre national des entreprises (RNE)

› et, soit être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP ou équivalent) dans le métier, soit avoir trois ans d'expérience professionnelle dans le métier exercé.

LE TITRE MAÎTRE ARTISAN[1]

Il représente la plus haute distinction dans le domaine de l'artisanat et témoigne de la qualité du savoir-faire acquis mais aussi d'un véritable

engagement dans la promotion de l'artisanat. Les maîtres artisans sont souvent des chefs d'entreprise qui ont valorisé leur savoir-faire et formé des apprentis. Ce titre n'est pas ouvert à tous, il faut remplir un certain nombre de critères :

Via un niveau de diplôme :

› être titulaire du Brevet de Maîtrise dans le métier exercé ou un métier connexe, après 2 ans de pratique professionnelle, sur demande au président de votre CMA.

Via la commission régionale des qualifications, sur dossier*.

* Retrouvez tous les détails sur artisanat.fr ou auprès de votre conseiller CMA.

Pour plus de renseignements et savoir si vous pouvez prétendre à ces qualifications, contactez votre CMA !

Maître artisan en métier d'art — Artisan d'art

SPÉCIAL MÉTIERS D'ART

La qualité d'artisan et le titre de maître artisan[1] existent également spécifiquement pour les métiers d'art sous les dénominations artisanat d'art et maître artisan en métiers d'art. Ils peuvent être obtenus sous les mêmes conditions sous réserve d'exercer un métier d'art dans la restauration du patrimoine mobilier, immobilier et la création d'objets contemporains ou traditionnels.

1. Pour les territoires d'Alsace et de Moselle, le titre d'artisan maître s'applique en lieu et place de maître artisan. Les conditions et critères à remplir pour y accéder sont différents et sont accessibles auprès des CMA de Moselle et d'Alsace : www.cma-moselle.fr et www.cm-alsace.fr.

ARTISANAT DE DEMAIN C'EST QUOI ?

Vous souhaitez mener à bien un projet d'investissement dans de l'outillage de production ou un projet de certification ou de conseil ?

Bénéficiez de l'aide de la Région Grand Est pouvant aller jusqu'à 40 000€ pour un projet d'investissement dans de l'outillage :

› Des dépenses remboursées jusqu'à 20% du montant HT de votre projet (30% en zonage AFR).

› Une prime de 8 000 € octroyée en complément pour les boulangers qui souhaitent acquérir un nouveau four de boulangerie performant énergétiquement en remplacement d'un four très énergivore de plus de 15 ans.

Bénéficiez de l'aide régionale pouvant aller jusqu'à 5 000€ pour un projet de certification ou de conseil :

› des dépenses remboursées jusqu'à 50% du montant HT de votre projet.

À travers ce dispositif, la Région Grand Est aide les entreprises artisanales en développement à moderniser leurs outils de production visant à améliorer leur performance et leur adaptation aux évolutions du marché.

Les informations complètes ici : https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/ami-artisanat-de-demain/. Pour solliciter ce dispositif et construire votre dossier : contactez votre CMA !

DOSSIER

FINANCER SA FORMATION

UN ÉVENTAIL DE solutions

Pour une entreprise artisanale, qu'il s'agisse de ses salariés ou de soi-même, la formation n'apparaît pas toujours comme une priorité : cibler ses besoins, identifier les bonnes formations, les mettre en phase avec ses projets professionnels et ceux de son entreprise, dégager le temps nécessaire, réorganiser son activité… et puis financer… tout cela peut paraître décourageant. Et pourtant, bien ciblée et adaptée à ses besoins, la formation devient un véritable investissement et un gage solide pour évoluer et faire évoluer son activité.

Votre CMA est là pour vous accompagner et vous aide à identifier les prises en charge correspondant à votre profil.

À CHAQUE SITUATION, SES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

La CMA Grand Est vous conseille dans le choix de votre formation et de son financement. Sous certaines conditions, votre formation peut être totalement prise en charge ! Zoom sur les dispositifs existants :

› Le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale (Fafcea)

Le Fafcea a pour mission de développer la formation continue des chefs d'entreprises artisanales, de leurs conjoints collaborateurs ou associés, de leurs auxiliaires familiaux. Il favorise l'accès à la formation en accompagnant le financement. En 2021, ce sont plus de 55 000 stagiaires en France qui ont pu être accompagnés par le Fafcea. Alors, pourquoi pas vous ?

› Le Compte personnel de formation (CPF)

Le CPF permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à sa retraite, d'acquérir des droits à la formation, cumulés en euros et mobilisables tout au long de la vie professionnelle. Il est utilisable, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. La formation peut être suivie sur son temps de travail (avec accord de l'employeur) ou en dehors du temps de travail. Ce dispositif permet de sécuriser le parcours professionnel et d'obtenir une formation débouchant sur une certification ou un diplôme reconnu.

NOUVEAU

VENEZ ÉCHANGER AVEC VOS CONSEILLERS CMA

Vous réfléchissez à votre avenir professionnel ? Envie de changement, de faire reconnaître vos compétences ou encore de transformer votre expérience à travers une formation diplômante ? Votre CMA vous accompagne et vous explique tous les dispositifs à votre disposition à travers un **programme de webinaires dédiés**.

Chaque mois, un rendez-vous utile et efficace pour aborder ensemble toutes les interrogations et les solutions qui s'offrent à vous :

› Faire une VAE*
De 9 h 30 à 11 heures
22 janvier
19 février
20 mars
18 avril
27 mai
26 juin

*Validation des acquis de l'expérience.

› Bilan de compétences, comment ça se passe ?
De 10 heures à 12 heures
12 janvier
12 février
12 mars
12 avril
13 mai
12 juin

› L'ADEA*, pourquoi pas moi ?
De 9 h 30 à 11 heures
16 janvier
15 février
19 mars
24 avril
28 mai
25 juin

*Assistant.e de dirigeant d'entreprise artisanale.

Inscrivez-vous dès à présent :

La chambre de métiers et de l'artisanat Grand Est propose différentes formations éligibles à ces dispositifs : contactez votre conseiller CMA pour une étude personnalisée de vos besoins !

© IMAGE : FREEPIK.COM

ENVIE DE CHANGEMENT ?

› Le Projet de transition professionnelle (PTP)

Le PTP (ex-CIF) permet au salarié de s'absenter de son poste pour suivre une formation certifiante destinée à lui permettre de changer de profession. Ouvert sous conditions, il offre l'avantage au salarié d'être rémunéré pendant toute la durée de la formation.

À noter :

› La formation demandée n'a pas besoin d'être en rapport avec l'activité du salarié.

› Le salarié doit justifier d'une activité salariée d'au moins 2 ans consécutifs ou non, dont 1 an dans la même entreprise, quelle que soit la nature des contrats successifs.

› La reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A)

Vous êtes salarié ou vous envisagez de changer de métier ou de profession ? Vous souhaitez bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle ? Une reconversion ou la promotion par alternance (ex. période de professionnalisation), dite PRO A, peut être une solution ! Ce parcours alterne formation et activité professionnelle. La durée totale de formation est au minimum de 150 heures*. La formation peut se dérouler pendant ou en dehors du temps de travail. Les formations effectuées pendant le temps de travail donnent lieu au maintien par l'employeur de la rémunération du salarié (voir conditions selon la réglementation en vigueur).

* Ce minimum ne s'applique pas dans le cadre de la VAE (Validation des acquis de l'expérience) et CLEA (Certificat de connaissances et de compétences professionnelles).

FINANCEMENTS

Pôle emploi, opérateurs de compétences, Opco… de nombreux dispositifs existent pour le financement des formations. Ils peuvent s'articuler pour permettre à chacun de construire son parcours de formation. La CMA Grand Est accompagne des publics différents : chefs d'entreprise, salarié, demandeur d'emploi…

AGIR POUR VOS SALARIÉS

› Le plan de développement des compétences

Le plan de développement des compétences permet de financer la formation de vos salariés.
Un investissement essentiel pour une entreprise qui permet :

› d'assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail,

› de maintenir leur capacité à occuper un emploi,

› de favoriser leur montée en compétences…

Le plan de développement de compétences regroupe des formations techniques, professionnelles, transverses…

PASS FORMATION

Avec le **Pass Formation***, bénéficiez d'un accès modulable et adapté à vos besoins de formation, à tarif exceptionnel !
42 heures de formation, valables 12 mois au tarif unique de 175 € avec aucun reste à charge !

Pour en savoir plus, contactez le service formation de votre CMA.

*Offre réservée aux chefs d'entreprise ou porteurs de projet hors Alsace-Moselle.

ARTISANS...

La formation à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle offre des avantages significatifs :

- **Elle permet d'acquérir des compétences spécifiques à vos métiers.**
- **Elle favorise le réseautage au sein de la communauté locale.**
- **Elle offre un accompagnement personnalisé pour votre développement professionnel.**

En choisissant de vous former, vous investissez dans votre réussite en bénéficiant de ressources adaptées à vos besoins et des conseils avisés de nos collaborateurs.

LES FORMATIONS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

NUMÉRIQUE

› Créer son site Internet vitrine 7 JOURS
Site de Thionville
Du 31/01/2024 au 26/03/2024
Site de Forbach
Du 05/02/2024 au 08/04/2024
Site de Sarrebourg
Du 14/03/2024 au 25/04/2024

› Créer son site Internet e-commerce 8 JOURS
Site de Metz
Du 02/02/2024 au 12/04/2024
Site de Thionville
Du 02/04/2024 au 04/06/2024

› Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux 5 JOURS
Site de Thionville
Du 22/01/2024 au 19/02/2024
Site de Forbach
Du 25/01/2024 au 22/02/2024
Site de Sarrebourg
Du 11/03/2024 au 15/04/2024

GESTION ET STRATÉGIE COMMERCIALE

› Pack « Jeune entreprise micro-entrepreneur » 3 JOURS
Site de Sarrebourg
Du 05/02/2024 au 19/02/2024
Site de Metz
Du 07/02/2024 au 21/02/2024
Site de Forbach
Du 11/03/2024 au 25/03/2024

› Pack « Gestion commerciale et financière micro-entrepreneur » 8 JOURS
Site de Metz
Du 28/02/2024 au 17/04/2024
Site de Thionville
Du 12/03/2024 au 14/05/2024

› Pack « Gestion commerciale et financière » 9 JOURS
Site de Metz
Du 04/03/2024 au 13/05/2024

BEAUTÉ ET COIFFURE

› Certificat « Techniques de coiffure pour cheveux spécifiques, bouclés et crépus » 217 HEURES
Site de Thionville
À partir du 22/01/2024

› Hygiène salubrité esthétique 3 JOURS
Site de Metz
Du 05/02/2024 au 07/02/2024

› Micro blading 3 JOURS
Site de Metz
Du 20/02/2024 au 23/02/2024

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service Formation : 03 87 39 31 00
serviceclient@cma-moselle.fr
www.cma-moselle.fr,
rubrique « Formez-vous »,
puis « Offre de formation »

ENTREPRISES À REPRENDRE

Pour consulter et répondre aux annonces, rendez-vous sur www.transentreprise.com ou flashez ce QR-Code :

ALIMENTATION

GDE243206A. HÔTEL-RESTAURANT. SECTEUR SARREBOURG
Cession d'un hôtel-restaurant dans un ancien couvent du 18e siècle. Belle adresse dans village classé. Présent dans de nombreux guides. Chef récompensé. Cuisine bistronome. 2 salles climatisées. 35 couverts. 50 places. 8 chambres. Extension possible. Logis de France. Parking 15 places. Chaudière 2022. Alarme. Climatisation. Fibre optique. Affaire pour couple ou duo d'associés. Murs & fonds : 1 260 000 €.

GDE249634A. FOODTRUCK. VIGY
Cède remorque située sur axe Noisseville-Boulay. Pizza feu de bois avec possibilité de raccordement au gaz. Équipement complet. Pas de salarié. CA inférieur à 50 000 €. Prix : 25 000 €. Remorque seule : 15 000 €.

RÉPARATION FABRICATION

GDE248481A. ÉLECTRICITÉ. SECTEUR THIONVILLE
Cède fonds spécialisé dans le BTP tertiaire et logement. Matériel en très bon état. 2 salariés. Forte notoriété. Carnet de commandes complété. À négocier.

GDE248842A. RÉPARATION FLEXIBLES HYDRAULIQUES. SECTEUR FAULQUEMONT
Clientèle du secteur industriel, du TP et agriculture. Prestations réalisées à l'aide d'un véhicule équipé. Pas de salarié. Marge de progression avec de la prospection. Entreprise rentable même avec la hausse des matières premières. Accompagnement par le cédant.

GDE249395A. CHARPENTE. YUTZ
Charpente, couverture, zinguerie. Matériel de chantier et d'atelier. 2 véhicules équipés. Bonne notoriété. Clientèle de particuliers et d'entreprises entre Metz et Thionville. Accompagnement prévu.

SERVICE À LA PERSONNE

GDE249013A. INSTITUT DE BEAUTÉ. MOSELLE EST
Belle notoriété depuis sa création il y a 20 ans. 2 salariées. Local parfaitement agencé et situé-100 m². Soins lumière pulsée, modelages. Prix : 69 000 €.

GDE249848A. COIFFURE. SECTEUR SARREGUEMINES
Matériel en bon état. CA moyen de 90 000 €. Local de 65 m² et réserve de 5 m². Entièrement rénové en 2018. 4 places de stationnement devant le salon. Loyer annuel de 7 800 €. Prix : 37 500 € à débattre.

GDE249392A. COIFFURE. THIONVILLE
Beau salon de 50 m². 5 places de coiffage. 2 bacs. 1 pièce cuisine pour le personnel. Salariée à 27 heures. Idéalement situé en centre-ville. Proximité parkings et commerces. Prix : 52 000 €.

FLEURS

GDE250085A. FLEURISTE. EPCI FORBACH PORTE DE FRANCE
Proximité Allemagne, autoroute, aéroport, face cimetière. Propriété de 35 ares. Terrain de 11 ares. 3 serres équipées. Magasin de 140 m². Appartement de 100 m². 2 parkings privatifs. Pourrait convenir à un horticulteur, fleuriste, pépiniériste, pompes funèbres, marbrier ou promoteur immobilier.

ORTHOPÉDIE

GDE250222A. ORTHOPÉDIE. MOSELLE EST
Entreprise créée en 1991. Grand appareillage. Chaussures orthopédiques. Semelles. Centre-ville. Proximité commerces. Parking accès handicapés. 3 salariés. Notoriété régionale. Prix : 275 000 €.

CONTACT CMA 57
03 87 39 31 00
vbodereau@cma-moselle.fr

COMMUNIQUEZ DANS
le monde des

artisAns

Le magazine de référence de l'artisanat

TOUTE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU
des Chambres de métiers et de l'artisanat

Des informations locales spécialisées sur l'activité économique artisanale !

Articles de fond, analyses de tendances, portraits d'entreprises, conseils pratiques...

Alimentation

Bâtiment

Services

Production

Métiers d'art

VOTRE CONTACT

Cédric Jonquières
chef de publicité
06 10 34 81 33
cedric.jonquieres@orange.fr

CARNET VERT

ANTICIPEZ ET ÉCONOMISEZ L'EAU

Pour faire face au changement climatique et mieux appréhender les épisodes de sécheresse ainsi que les restrictions et réglementations associées, une gestion optimale de la ressource en eau devient nécessaire pour les entreprises et les particuliers. Afin de maîtriser sa consommation mais aussi les rejets d'eaux usées ou polluées, la première approche à adopter est de réaliser un état des lieux des pratiques de l'entreprise afin d'identifier les opportunités d'amélioration lors d'un bilan avec votre conseiller CMA Moselle. Il est alors possible d'agir à différents niveaux :

› adapter les pratiques existantes,
› réfléchir au remplacement de certains équipements et de certains produits,
› compléter son équipement avec des éléments techniques supplémentaires pour la récupération d'eau ou de polluants par exemple.

L'EAU & LES BRASSERIES

La CMA Grand Est a lancé en février 2023 l'Opération Brasseries proposant un accompagnement personnalisé de 16 brasseries artisanales du Grand Est sur différents aspects du développement durable. Les préconisations liées à l'eau, matière principale consommée par les brasseurs, avec en moyenne 7 litres d'eau consommés pour 1 litre de bière produit, y occupent une place importante.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

VOTRE SOLUTION CMA

Les conseillers développement durable de la CMA Moselle sont disponibles pour vous aider à réaliser votre bilan et vous accompagner sur les solutions techniques et les dispositifs d'aides financières pour une transition écologique bénéfique à l'évolution économique de votre entreprise.

Contactez vos conseillers environnement en Moselle :
Aicha Fomba
03 87 39 31 34
et Nicolas Pinoche
03 87 39 31 96

LA MINUTE NUMÉRIQUE

MOTS DE PASSE : 5 CONSEILS À SUIVRE

1. CRÉEZ UN BON MOT DE PASSE SÉCURISÉ ET UNIQUE.

Concevoir un bon mot de passe qui n'a pas de rapport avec vous constitue la première barrière, et surtout la barrière principale pour protéger un compte. Il doit être d'une longueur et d'une complexité minimales. Il ne doit pas contenir d'éléments vous concernant. L'emploi d'une « phrase de passe » permet de créer un mot de passe solide et en principe facile à retenir.

2. LA CHASSE AU « POST'IT ».

Noter un mot de passe sur un mémo ou post'it est la pire des idées. Un collègue ou un proche pourrait tomber dessus. Vous pouvez égarer le post'it. Il peut se trouver sur une photo ou une vidéo dont vous ne contrôlez pas la diffusion. Si vous voulez l'écrire quelque part, utilisez un gestionnaire de mots de passe.

3. NE CHANGEZ PAS VOTRE MOT DE PASSE SANS RAISON.

Ne changez pas votre mot de passe régulièrement sans raison valable. Changez-le seulement s'il était de base trop faible ou s'il a été compromis. Vous avez trop de comptes pour perdre du temps à actualiser cycliquement vos mots de passe.

4. N'UTILISEZ PAS LE MÊME MOT DE PASSE.

Si vous voulez tendre le bâton pour vous faire battre, utilisez donc le même mot de passe sur tous vos sites. Mais si vous voulez éviter les problèmes, faites l'effort de vous servir d'un mot de passe unique par service. Il y en aurait trop à retenir ? Alors passez par un gestionnaire de mots de passe, ils sont là pour ça. Avoir une seule et unique clé pour tous ses comptes est trop risqué.

5. UTILISEZ UN GESTIONNAIRE DE MOTS DE PASSE.

Il en existe plusieurs, comme LastPass, KeePass, Dashlane ou encore 1Password. Ils marchent comme un coffre-fort. Bien sûr, ce sont des logiciels/applications et aucun(e) n'est absolument infaillible. Mais par rapport à l'inscription de mots de passe sur un post-it, à l'utilisation d'un même mot de passe-partout ou bien à une foi aveugle en sa mémoire, franchement ?

VOTRE CONSEILLÈRE #NUMÉRIQUE
Maud MINETTE
03 87 39 31 10
mminette@cma-moselle.fr

Cécile Vicini,
content manager pour *Le Monde des artisans* et spécialiste des réseaux sociaux

Consulter des avis en ligne ? Un automatisme pour tous ceux qui cherchent à conforter un acte d'achat. Bénéfiques pour votre entreprise lorsqu'ils sont positifs, ils peuvent ternir une réputation durement acquise en un clin d'œil, et quelques critiques peu flatteuses… Gardez votre self-control ! Un retournement de situation est possible.

Dompter la piste aux étoiles

Une session chez le coiffeur, une boulangerie fraîchement testée, un menuisier sollicité pour fabriquer la table à langer du petit dernier… Après avoir fait appel à un artisan, les clients se précipitent désormais pour décrire leur ressenti publiquement, sur la Toile, avec – soyons utopistes – une bonne intention de départ : informer ceux qui pourraient leur emboîter le pas. Et ces avis trouvent facilement leurs lecteurs, rassurent les inquiets et orientent les indécis. Mais, comme la peur motive souvent cette littérature croustillante, les avis négatifs sont consultés en priorité. Que faire si vous êtes visés par un commentaire peu élogieux ? D'abord, digérez le « choc ». Et, une fois calmé, inversez la vapeur et rebondissez avec tact.

Supprimer un avis négatif, c'est possible ?
Concentrons-nous sur Google, qui a le monopole en la matière. Dès qu'on y tape le nom d'un établissement, les avis apparaissent instantanément… sans validation préalable du chef d'entreprise visé. Bonne nouvelle : supprimer un avis négatif est désormais possible ! Enfin, à certaines conditions, et sans perdre de vue que Google aura toujours le dernier mot. Depuis mars 2021, le géant américain a lancé un nouvel outil de gestion d'avis, facile d'utilisation pour les entreprises qui recensent moins de 200 avis au compteur *(voir encadré)*.

Comment répondre avec tact à un avis injustifié ?
Le cas par cas s'impose mais voici une méthode bien rodée :
› Remerciez le client d'avoir pris le temps de partager son avis.
› Resituez dans le temps la prestation/sollicitation de l'entreprise.
› Reformulez la requête dans des termes précis.
› Si le tort vient de vous, acceptez la critique et présentez vos excuses en précisant ce que vous auriez dû faire.

À l'inverse, voici quoi proscrire
› Répondre à chaud. Faites passer la colère (en secouant les bras et en soufflant un bon coup) et répondez quand vous serez d'attaque. Mais pas dans deux semaines. Ni dans six mois.
› Lâcher des noms d'oiseaux : là, on en saura davantage sur vos valeurs que sur celles du client indélicat… Crédibilité : zéro.
› Ne pas répondre. Vous pourriez donner l'image que votre entreprise n'est plus en activité, ou pire, qu'elle ignore ses clients insatisfaits.
› Proposer une remise. En aucun cas une contrepartie ne doit être proposée publiquement (remise, réduction, bon d'achat…). Cela laisserait grande ouverte la porte à des personnes mal intentionnées en quête de remise facile.

COMMENT (TENTER DE) SUPPRIMER UN AVIS NÉGATIF SUR GOOGLE ?

À partir de votre Google Business Profile, vous pouvez (enfin) accéder à la liste des avis, puis, si nécessaire, cliquer sur « Report a problem » (« Rapporter un problème »). Vous aurez alors cinq options :
1. **« Cet avis ne correspond pas à ce lieu » :** l'avis laissé ne concerne pas l'entreprise Dupont, mais Dupond. Il est vrai que, là, le risque de confusion était extrêmement faible, mais il existe bel et bien.
2. **« Conflit d'intérêts » :** le faux avis, bien entendu peu flatteur, est laissé par la concurrence, dans l'optique de tirer la couverture de son bord. Cette option était attendue par de nombreux utilisateurs, soit dit en passant…
3. **« Choquant ou à caractère sexuel explicite » :** si besoin de plus d'explications, voire d'un dessin, vous pouvez écrire à notre club de lecteurs.
4. **« Problème de confidentialité » :** si l'avis donne des données confidentielles sur l'entreprise ou l'adresse et les horaires de sortie de votre salarié, c'est le moment de cliquer sur cette option. Vraiment.
5. **« Problème juridique » :** si vous estimez que l'avis est détracteur, mensonger, diffamatoire et qu'il vise à nuire la réputation de votre entreprise par de faux propos.

Cécile Vicini,
content manager pour *Le Monde des artisans* et spécialiste des réseaux sociaux

Collecter et analyser toute information qui émane de votre secteur d'activité est essentiel pour accroître votre potentiel décisionnaire ou prendre du recul sur votre activité. Mais, face à la surexposition des sources, comment ne pas s'éparpiller ? Voici celles qui nous semblent incontournables.

Passez en mode « veille »

› **La concurrence (site et réseaux sociaux) :** non pas pour copier mais pour savoir « ce qui se fait ailleurs », parfaire vos connaissances « terrain » et appréhender les tendances.
› **Les médias :** presse régionale ou nationale, TV, radio, en ligne… Peu importe. Maintenez le lien avec l'actualité car votre activité en est forcément (voire fortement) dépendante.
› **La presse spécialisée :** En toute objectivité, *Le Monde des artisans*, bien sûr, mais aussi les publications dédiées à votre filière professionnelle. Les juristes et journalistes spécialisés qui les rédigent sont les plus à même de vous communiquer des informations fiables et utiles dans votre quotidien.
› **Les réseaux sociaux :** à condition de bien sélectionner les comptes que vous suivez et/ou avec lesquels vous interagissez. Exit les « médias » improvisés, catalyseurs de fausses informations (les redoutables *« fake news »*).
› **Les forums en ligne :** avec prudence là aussi. Consultez-les pour connaître les tendances liées aux produits ou services que vous proposez, les attentes des consommateurs, mais la moindre information dénichée se doit d'être vérifiée (en veillant aussi à la date de la publication).
› **Les institutions publiques :** priorisez les centres de ressources officiels, comme ceux des ministères (Cedef, DGCCRF, Légifrance*…). Tous disposent d'un volet « actualités » compilant des informations ne laissant guère de place au doute ou à la mauvaise interprétation.
› **Votre chambre de métiers et de l'artisanat et votre organisation professionnelle (syndicats, fédérations…) :** des références solides sur tout ce qui vous touche directement : réglementation, formation, labellisation, aides financières, démarches obligatoires… Certaines de ces sources diffusent régulièrement des lettres d'information qui donnent accès en un coup d'œil à leurs dernières actualités. Abonnez-vous pour gagner un temps précieux et ne rien manquer.

* Centre de documentation économie finances ; Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ; le service public de la diffusion du droit.

ET LES OUTILS DE VEILLE ?

Ils fleurissent sur le marché – Cikisi (assisté par IA), Feedly, Netvibes, Inoreader, Flipboard, Flusio… – et sont plutôt orientés « grande entreprise ». À l'échelon de la structure artisanale, les conseils dispensés ici sont déjà exhaustifs, surtout si vous êtes encore en rodage.

DIFFÉRENCIEZ LA BONNE DE LA MAUVAISE VEILLE

Une « bonne » veille doit devenir une habitude quotidienne. Café en main de bon matin ou pendant les heures creuses de la journée, faites le tour de la Toile. Bien paramétrée, elle sera la clé de votre performance stratégique, un gage de votre vision à moyen et long terme. La pratique se modèle selon vos besoins : garder un œil sur la concurrence ou la réglementation, rester dans le coup, affiner vos objectifs… Novice en la matière ? Priorisez vos objectifs les plus urgents, puis étoffez par la suite.
La « mauvaise veille » vous fera crouler sous une quantité astronomique d'informations. Non seulement vous aurez peine à tout lire et à tout traiter (vous les stockerez alors inutilement), mais vous serez vite découragé, voire pénalisé, par une altération de votre point de vue et de votre pouvoir décisionnaire.
Un exemple ? Afin d'informer vos clients sur les nouveautés en matière d'aides à la rénovation énergétique, vous vous trouvez face à une pub aguicheuse sur Facebook, à l'avis de « Denis 54 » sur un forum en ligne et à un article sur le site du ministère de l'Économie. Qu'allez-vous choisir ? En cas de souci, il sera toujours plus acceptable d'indiquer que vous vous êtes bien référé à une source officielle sur ce type de sujet sensible, donc au site de Bercy.

MISE AU POINT

Les projets de loi de finances (PLF) et de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 ont été adoptés pour l'instant par l'Assemblée nationale, respectivement les 4 et 9 novembre derniers. « Aux forceps » puisque le gouvernement a dégainé l'article 49-3 de la Constitution. Les textes ont fini leur parcours au palais Bourbon début décembre, le PLFSS ayant été adopté dès le 4. Les deux textes ne sont pas publiés, et donc soumis à variations, à l'heure où nous rédigeons ces pages (début décembre, NDLR).

PLF et PLFSS 2024 : artisans, qu'est-ce qui vous attend ?

Les projets de lois de finances (PLF) et de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) fixent le cap budgétaire pour l'année 2024. Si l'ambition du PLFSS est d'assurer la modernisation du modèle de protection sociale français, celle du PLF est triple cette fois : désendetter la France, investir dans la transition énergétique, tout en luttant contre l'inflation. Passage en revue de ce qui vous concernera… Lætitia Muller

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE RENFORCÉE

Les articles 19 à 23 du projet de loi de finances pour 2024 renforcent les moyens du fisc pour détecter et sanctionner les fraudes fiscales, notamment à la TVA (article 19). L'article 20 crée un délit de mise à disposition d'instruments facilitant la fraude fiscale. En outre, les moyens de l'administration pour réaliser les contrôles seront renforcés (article 23).

LES IMPÔTS SUR LE REVENU INDEXÉS SUR L'INFLATION

Maigre consolation : les contribuables dont les revenus n'augmentent pas ou peu payeront moins d'impôts en 2024, sur leurs revenus de 2023. Pour préserver la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des Français, les tranches de l'impôt sur le revenu sont réévaluées en tenant compte de l'inflation de 4,8 %.

LE PLF

Un plan vert de 40 milliards et un nouveau crédit d'impôt

L'article 5 du PLF crée un crédit d'impôt en faveur des entreprises participant au développement d'une économie décarbonée. Baptisé C3IV, ce crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte, s'élève à 20 %. Pour les entreprises artisanales, ce taux est majoré de 10 % pour les PME et de 20 % pour les TPE. Qui est concerné ? Les entreprises œuvrant dans les panneaux photovoltaïques, les pompes à chaleur ou encore celles qui fabriquent des composants à destination de l'énergie verte. Cet avantage est évidemment conditionné : il ne faut pas transférer hors de France les investissements durant les deux exercices qui suivent le crédit d'impôt et exploiter l'outil cinq ans. Là encore, TPE et PME bénéficient d'un coup de pouce avec une durée réduite à trois ans. Le C3IV fait partie d'un « pack » plus global de 40 milliards consacré à la transition énergétique, qui financera entre autres le maintien du dispositif MaPrimeRénov et le verdissement des transports et du parc automobile français. Dans ce cadre, les malus et autres contributions applicables aux véhicules des entreprises (et de tourisme des particuliers) seront renforcés. Il en sera de même pour les incitations fiscales à l'utilisation d'énergie renouvelable dans les transports.

Des exonérations dans les zones de revitalisation ou assimilées

Le PLF réserve aux PME TPE le bénéfice des exonérations d'impôts locaux et sur les bénéfices si elles sont installées dans des « ex-zones de revitalisation ». Exit en effet les zones de revitalisation rurale (ZRR et autres bassins d'emploi à redynamiser (BER) : le texte les fusionne dans une nouvelle terminologie, France Ruralité Revitalisation. Les artisans et commerçants installées dans ces zones auront droit aux exonérations d'impôts pour la période comprise entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029.

Échelonnement de la CVAE et nouveau régime de franchise de TVA

Le taux d'impôt de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) sera abaissé de 0,75 % à 0,28 % en 2024, puis porté à 0,19 % en 2025, à 0,09 % en 2026, pour être totalement supprimée en 2027. Pour mémoire, cette cotisation vise les personnes ou entités ayant une activité professionnelle non salariée et générant 500 000 € de chiffre d'affaires hors taxe. L'article 10 du PLF transpose quant à lui la directive européenne du 18 février 2020* relative à la TVA, notamment des petites entreprises. Il modifie le régime de franchise à compter du 1er janvier 2025. Principal changement : les TPE PME établies dans un État membre pourront bénéficier du régime de franchise pour la livraison de leurs biens et services, non seulement dans leur État, mais également dans tous les États membres de l'Union européenne. Une condition toutefois : leur chiffre d'affaires ne doit pas excéder 100 000 €. En parallèle, le PLF aménage la TVA à l'importation et à la vente à distance de produits importés. Objectif : lutter contre la fraude à la TVA dans ces opérations dénommées *« dropshipping »* (soit « livraison directe »).

Des mesures pour l'emploi et les jeunes

Près de 4 milliards sont débloqués pour les aides à l'embauche d'alternants. La prime unique pour l'embauche d'un jeune en apprentissage est en effet reconduite pour toute l'année 2024. Même somme et mêmes conditions qu'en 2023 : 6 000 €, et ce quels que soient l'âge de l'apprenti et l'entreprise. Le régime des jeunes entreprises innovantes (JEI) devrait, lui, être supprimé et remplacé par un dispositif n'ouvrant plus droit aux exonérations sociales. Restrictions budgétaires obligent, l'article 5 du PLF ne pousse plus les entreprises en minimisant leurs coûts sociaux. Par ailleurs, le gouvernement veut inciter les entreprises à accueillir des jeunes. Pour cela, il exonère de cotisations et contributions sociales l'allocation versée par l'État depuis la rentrée scolaire 2023 aux lycéens en cas de réalisation de périodes de formation en milieu professionnel ou de stages obligatoires. Le PLF n'oublie pas les salariés des cafés hôtels restaurants, et prolonge en 2024 l'exonération sociale et fiscale temporaire des pourboires versés volontairement par les clients.

LE PLFSS

L'alignement de l'assiette de cotisations des indépendants

L'assiette de cotisations des indépendants doit – enfin – être alignée sur celle des salariés. La mesure poursuit deux objectifs : plus de justice, puisque les indépendants cotisaient jusqu'à présent sans pouvoir prétendre aux mêmes droits que les salariés, et une augmentation des pensions de retraite des futurs retraités indépendants. En revanche, une variable n'est pas maîtrisée (ni maîtrisable) : les règles édictées par les caisses de retraite complémentaires privées. Joueront-elles le jeu ? Pas sûr…

Contributions formation et dialogue de branche

Au 1er janvier 2024, les contributions conventionnelles supplémentaires de la formation et du dialogue social devaient être recouvrées par les Urssaf alors qu'à ce jour elles le sont par les opérateurs de compétences (Opco). Le transfert aux Urssaf avait été décidé par l'ordonnance du 23 janvier 2021. Pourtant, à la suite des difficultés de mise en pratique, le gouvernement a fait marche arrière. Lors de la présentation du PLFSS, il a en effet supprimé cette option et laissé la collecte aux seules Opco. Un amendement, accueilli favorablement par l'exécutif, rétablit ce droit d'option aux branches professionnelles. Important : sur le terrain, les branches auxquelles appartiennent les artisans pourront opter pour la collecte soit auprès de l'Opco, soit par les Urssaf.

Limitation des réductions de cotisations patronales

Aujourd'hui, pour les salariés dont la rémunération est au plus égale à 2,5 Smic sur l'année, l'employeur paie 7 % de cotisations patronales « assurance maladie » au lieu de 13 % (article L 141-2-1 du Code de la Sécurité sociale). S'agissant des cotisations « allocations familiales », l'employeur paie 3,45 % au lieu de 5,25 % (art L 241-6-1 du Code de la Sécurité sociale) pour les salariés avec une rémunération inférieure à 3,5 Smic. Économies obligent, le gouvernement a voulu décorréler ces montants des futures hausses éventuelles du Smic. Il a ainsi retenu deux amendements permettant de plafonner par décret ces montants qui deviendraient des maximums.

Contre-visite médicale

Le PLFSS projette de suspendre les indemnités journalières des salariés contrôlés lors de leur arrêt maladie, si le médecin conclut à l'absence de justification de l'arrêt de travail. Les CPAM devront procéder à la suspension. Cette mesure faisant polémique, il n'est pas à exclure qu'un amendement limite les pathologies visées par une telle suspension. À noter : un amendement accueilli favorablement par l'exécutif autorise, outre les médecins, les sages-femmes référentes à téléprescrire des arrêts de plus de trois jours.

* Directive (UE) 2020/285 du 18 février 2020 relative au système commun de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Un salarié malade a-t-il droit désormais à des congés payés ?

Un salarié peut-il acquérir des congés payés durant son arrêt maladie, et ce quelle que soit sa durée ? Oui, depuis le 13 septembre dernier, date à laquelle la Cour de cassation a opéré un revirement de jurisprudence[1] afin de se conformer au droit européen. Rappel des faits…

Lætitia Muller

L'arrêt de travail d'un salarié lui donne-t-il droit à congés payés ?

Non, selon le Code du travail français (articles L 3141-3 et L 3141-5), qui conditionne le droit au congé à la réalisation d'un travail effectif : « Le salarié a droit à un congé de deux jours et demi ouvrables par mois de travail effectif chez le même employeur. » En conséquence, les périodes où le salarié est absent (y compris pour maladie) ne comptent pas pour calculer le nombre de jours de congés payés. Mais cette règle nationale n'est pas conforme au droit communautaire, notamment à l'article 7 de la directive 2003/88/CE du 4 novembre 2003 ainsi qu'à l'article 31 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Depuis 2013, dans son rapport annuel, la Cour de cassation alerte d'ailleurs le gouvernement sur la nécessité de réformer les règles françaises sur le sujet. En 2018, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) précisait même que les règles de droit communautaire sont directement invocables par un salarié dans un litige qui l'oppose à son employeur en droit français ! Face au refus des juges d'appliquer cette règle, la Cour de cassation a rendu le 13 septembre dernier deux arrêts de principe qui expliquent clairement que le salarié malade a bien droit à des congés payés[1].

Quelle règle fixe la Cour de cassation ?

Elle écarte partiellement les dispositions du Code du travail et juge désormais que le salarié malade a droit à des congés payés durant les périodes de suspension du contrat de travail pour maladie non professionnelle et pour accident du travail au-delà d'un an.

Les règles du Code du travail français sont donc illégales ?

Oui, selon le droit communautaire ! La question de la réécriture des articles du Code du travail consacrés à cette question a été posée, le 15 novembre 2023, par la Cour de cassation au Conseil constitutionnel[2]. Ce dernier a trois mois pour trancher. Il pourrait décider, selon les sources du Monde des artisans, de reporter les effets de cette mesure afin de laisser le temps aux parlementaires français de rédiger une loi conforme au droit communautaire. Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, a, quant à lui, indiqué devant l'Assemblée nationale en octobre dernier que la position de la Cour de cassation trouverait une traduction dans la loi française au début de l'année 2024.

Le chef d'entreprise artisanale doit-il accorder des congés payés au salarié malade ?

Même si la règle n'est pas encore inscrite dans le Code du travail français, le première ministre Elisabeth Borne a pris position fin novembre : *« Je sais que les arrêts de septembre provoquent des inquiétudes* [chez les entrepreneurs]. *Nous mettrons notre droit en conformité au premier trimestre 2024, mais il n'y aura pas de surtransposition. Je souhaite réduire au maximum l'impact de ces décisions sur les entreprises »*. Une loi devrait donc voir le jour très prochainement. À suivre.

1. Cass. soc. 13-9-2023 n°22-17.340 FP-BR, Sté Transdev c/ Z ; Cass. soc. 13-9-2023 n°22-17.638 FP-BR, B. c/ Sté Transports Daniel Meyer.
2. Cass. soc. 15 nov. 2023, n° 23-14.806.

Suivez les évolutions de cette loi : travail-emploi.gouv.fr > Droit du travail > Les congés payés

LES JUGES FRANÇAIS ONT DÉJÀ TRANCHÉ…

Sans surprise, des cours d'appel (CA) ont déjà appliqué les règles d'octroi de congés durant un arrêt maladie. Ainsi, un arrêt de la CA de Paris du 27 septembre 2023 a accordé 6 000 € d'indemnités congés payés à une salariée pour des absences maladie de « 2018 à novembre 2020 ».

MAAF PRO

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi

MAAF

12/20- MAAF Assurances SA - RCS NIORT 542 073 580 - Création : ZIMAGES

300
artisans vanniers sont actuellement installés en France. Ils étaient 200 en 2000, 45 000 en 1920.

150 HA
d'osier sont plantés dans l'Hexagone. Il faudrait doubler la surface de culture pour éviter une pénurie de matière première d'ici quelques années.

5 %
C'est la part de la production française d'objets en vannerie sur le marché national. 60 % sont importés d'Asie, 35 % des pays de l'Est.

VANNIERS

AMOUREUX DU VÉGÉTAL

Déclinée en objet traditionnel, sculpture ornementale ou produit de luxe, la vannerie d'osier n'a pas fini de nous surprendre. À l'image du Comité de développement et de promotion de la vannerie (CDPV), le secteur fait preuve d'un dynamisme exemplaire. Isabelle Flayeux

« *La vannerie est l'art de tresser les végétaux, seule la matière première varie : rotin, palme, herbe… En France, la vannerie d'osier prédomine. Les lamelles de châtaignier et de noisetier ne sont pour ainsi dire plus usitées* », résume Pierre Éveillard, trésorier adjoint du CDPV. Toutes les techniques de tressage du métier sont enseignées à l'école nationale d'osiériculture et de vannerie[1] de Fayl-Billot (52). « *Chaque année, 15 à 22 personnes de France et d'Europe suivent la formation adulte de dix mois pour préparer un CAP vannerie métiers d'art ou un brevet professionnel agricole osiériculture vannerie s'ils souhaitent à la fois produire et transformer.* » Sur les 300 vanniers français, moins de 100 cultivent l'osier pour le travailler et vendent le surplus aux autres artisans, une proportion inquiétante : « *Pour son usage personnel, un artisan a besoin de 30 à 50 ares d'osier. La partie production attire de moins en moins car elle est très chronophage, certaines tâches n'étant pas mécanisables. Localement, la mise à disposition de réserves foncières par la communauté de communes doit permettre d'éviter une pénurie de matière première d'ici quelques années. Le CDPV réfléchit à l'instauration de chantiers d'insertion pour inciter à l'installation.* »

Pierre Éveillard
Trésorier adjoint du CDPV
« Le vannier travaille seul et beaucoup, surtout au début de son installation pour gagner en rapidité et en performance. Dompter le matériau demande trois ans d'entraînement. »

Des applications multiples

Sur les 300 variétés d'osier produites en France, une trentaine est tressable. Comme pour les cépages, la qualité de ce végétal de la famille des saules varie en fonction du terroir et du climat ambiant. Un vannier peut travailler l'osier blanc écorcé ou l'osier non écorcé qui se décline en différentes couleurs. Léger et résistant, l'osier prend place en intérieur comme en extérieur, seul ou en association, se transforme en petits ou grands produits. « *Son utilisation ne connaît aucune limite. Si la fabrication d'objets traditionnels continue, nous collaborons beaucoup avec des étudiants designers et des professionnels. L'association avec des matériaux comme le métal, la céramique, la poterie, le verre, le bois ou le caoutchouc, est très fréquente. Le vannier s'adapte aux tendances et répond à la demande d'une clientèle diversifiée.* » Ainsi, il n'est pas rare de voir des créations en osier sur l'espace public comme dans les boutiques de luxe. Afin de garantir l'authenticité des produits et de valoriser son savoir-faire, le CDPV a déposé à l'Inpi[2] une demande d'indication géographique. « *C'est la dernière ligne droite d'un travail de longue haleine débuté en 2018. Nous serons fixés d'ici l'été 2024.* »

PHOTOS : CDPV

1. En Europe, seules deux écoles préparent au métier de vannier celle de Fayl-Billot et un établissement à Lichtenfels, en Allemagne.
2. Institut national de la propriété intellectuelle.

Plus d'infos :
www.comite-vannerie.fr
comitevannerie@gmail.com

CARROSSIERS

ILS EN ONT SOUS LE CAPOT

Attirer des vocations, se former et pouvoir investir sont les grands enjeux à relever par les professionnels de la carrosserie ; la Fédération des réseaux de carrosseries indépendantes (FRCI) se mobilise et les accompagne en ce sens. Sophie de Courtivron

La réparation et la peinture de carrosseries peuvent être l'activité principale d'un artisan, mais aussi l'activité secondaire d'un mécanicien réparateur automobile ou d'une entreprise de constructeurs (concessionnaire ou agent). *« S'il y a bien un métier qui évolue, c'est le nôtre !* s'exclame Patrick Cléris, président de la FRCI, qui représente 2 400 entreprises (six réseaux adhérents). *Nous nous adaptons aux évolutions de la technologie de l'automobile proprement dite (matériaux, éléments venus du constructeur pour la sécurité, systèmes électroniques d'aide à la conduite, électrification des véhicules, etc.) et à celles de l'informatique (service au client tout au long de son parcours : organisation, connexions avec experts et fournisseurs, etc.). »*

PRÈS DE 17 800
ateliers en France (prestations de carrosserie et/ou de peinture) dont 20 % de carrosseries indépendantes, qui réalisent 44 % du volume d'activité du marché de la réparation-collision.
Source : GIPA 2022.

80 %
des carrosseries indépendantes sont aujourd'hui regroupées en réseaux (groupements indépendants ou affiliés à une enseigne de fournisseurs).
Source : FRCI/SOCCA 2020.

23 168
salariés qualifiés sont employés par le secteur. Les carrosseries comptent en moyenne 4 peintres et/ou carrossiers (gérants et apprentis inclus).
Sources : RGP 2019 hors apprentis/ traitement ANFA - GIPA.

La valorisation du métier

En 2020, le métier de carrossier était au 11e rang des métiers en tension (tous secteurs d'activité confondus). *« Il y aura de plus beaucoup de professionnels à remplacer d'ici cinq à dix ans, il faut s'y préparer »*, s'inquiète Patrick Cléris. Pour faire connaître la filière au grand public, la FRCI a lancé en 2021 son média, qui met en avant ses entreprises et entrepreneurs (Choc média, plateforme et réseaux sociaux). Fin novembre, par exemple, une opération de communication vers le grand public a eu lieu autour du lancement d'une plateforme d'annonces (Choc Emploi) et d'un sujet *« valorisant nos métiers et nos collaborateurs »*, la RSE*. Consciente de ses responsabilités, la FRCI pourrait *« créer un label RSE en collaboration avec les organisations et syndicats professionnels »*.

(S')Investir pour l'avenir

Au regard des évolutions du secteur, les diplômes de la filière carrosserie-peinture automobile (deux CAP et un Bac pro) ont été rénovés en 2023. *« Les collaborateurs d'atelier doivent se former deux à trois fois par an. Les entrepreneurs sont parfois frileux à quitter leur poste de travail ; or il faut comprendre les évolutions et se former pour avoir des résultats et pouvoir investir (outils très spécifiques pour redresser certains véhicules, cabines de peinture robotisées, etc.). »* Près de 80 % du chiffre d'affaires des carrossiers est réalisé par les flux « assurance », mais les professionnels veulent de plus en plus s'en affranchir : *« Leurs tarifs sont 30 à 40 % moins chers que ceux des professionnels »*. La liberté n'a pas de prix ; mais à condition de rester dans la course.

ACOAT SELECTED

* Responsabilité sociétale des entreprises.

Plus d'infos :
frci.choc.media
www.ffc-carrosserie.org
(Fédération française de carrosserie industrie et services)
www.anfa-auto.fr
(Association nationale pour la formation automobile).

MAXIME HAULBERT

Patrick Cléris

Président de la FRCI
« Même si nous sommes entourés par l'informatique et l'intelligence artificielle, nos gestes restent techniques ; il faut les dix doigts de la main pour refaire une pièce et on ne pourra jamais les remplacer. C'est toute la complexité de notre métier. »

LA FONDERIE DE VERRE

Tout feu, tout flamme

Saint-Alban (22). Sa route s'esquissait dans le papier, dans ses Vosges natales. C'est finalement dans le verre, en pleine campagne bretonne, qu'Olivier Fonderflick va se révéler et acquérir une réputation à l'international. Un procédé délicat et une matière fragile que le solide dirigeant apprivoise avec ardeur et talent. Julie Clessienne

Pas à sa place. C'est ainsi qu'Olivier Fonderflick résume les prémices de sa vie professionnelle. Issu de l'industrie papetière, promis à une carrière dans l'imprimerie, le jeune homme profite de ses pauses pour courir admirer les vitraux de la cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges. Fasciné. *« Je n'avais plus qu'un objectif : intégrer le Cerfav, centre d'excellence qui forme aux arts verriers, près de Nancy. J'y suis parvenu au bout de trois ans, grâce à l'obtention d'un congé formation. »* La fascination s'y mue en passion instantanée pour la pâte de verre, technique modernisée par le légendaire Lorrain Daum, et le procédé de la cire perdue. Prochain arrêt : Marseille, au Cirva où le stage d'un mois va durer… huit ans. Embauché en tant que technicien, il y fabrique les œuvres d'artistes de renommée internationale, en résidence au centre : Gaetano Pesce, Jean-Michel Othoniel… *« Une chance énorme. »* La technique acquise, le verrier se rêve à la tête de son propre atelier, *« plus forcément réservé à l'élite »*. La cité phocéenne s'avère inaccessible ; un projet en région parisienne tombe à l'eau.

L'astuce décisive

Une escapade en Bretagne, sur les terres de sa compagne, verrière elle aussi, lui apporte la solution : un hangar à céréales de plus de 500 m². Non sans crainte : le lieu est isolé, la région très rurale, *« pas trop tournée vers l'art »*. Il se lance pourtant et surmonte la première année d'activité.

PIERRE FAUTEUX

Olivier Fonderflick, sa compagne verrière Laetitia Briend, Logan Fusin, salarié, et Camille Petiot, apprentie.

Puis vient l'astuce décisive en 2012 : se référencer sous la dénomination « Fonderie de verre » (et la déposer à l'Inpi). *« L'association des deux termes n'existait pas mais c'est exactement ce que tapent sur Internet des artistes en quête de ce savoir-faire. »* Succès et retombées instantanés. Pendant plusieurs années, Olivier se rend également une fois par mois à Paris et à Bruxelles dans un bureau en co-working, au contact des designers et artistes pour lesquels il réalise des pièces spectaculaires – luminaires, sculptures, plateaux de table… – en partance surtout pour New York ou Los Angeles. Le verrier se spécialise en parallèle dans les trophées (associations, industries…), *« pour assurer un retour tous les ans. Je les dessine dans 90 % des cas car j'ai aussi un diplôme en design d'objet, passé en candidature libre en 2007 aux Beaux-Arts de Lyon. »* Désormais, il accueille directement sa cinquantaine de clients réguliers à l'atelier, dans un appartement rappelant « l'esprit résidence » tant apprécié au Cirva. *« Nous peaufinons ensemble les projets, faisons des essais de matière… Mais le fait de ne plus aller à Paris freine ma culture générale en matière d'art et de design. Je compte y remédier prochainement. »* La faute au temps. Et qu'il en faut.

Un sacerdoce quotidien

La technique de la cire perdue se décompose en de multiples étapes : fabrication du moule en silicone *« à partir du mètre-modèle du client »*, coulage de la cire, emprisonnée dans du plâtre une fois durcie, passage à la décireuse (un four à vapeur). *« La cire y fond pendant toute une journée puis le verre est enfin ajouté dans le creux généré, descend progressivement par gravité. »* Température de fusion ? *« Autour de 1 000 degrés, selon le volume et l'épaisseur désirés. »* Temps de cuisson ? *« Deux semaines en moyenne. »* Éviter tout choc thermique, veiller à la météo et aux coupures de courant fatales, jongler entre une dizaine de fours, polir les pièces pendant des jours, accueillir un public de curieux les vendredis et des professionnels en stage une fois par an… Un sacerdoce pour Olivier et sa petite équipe constituée d'un salarié, d'une apprentie fraîchement recrutée et de son épouse, *« qui a son propre atelier et intervient sur certaines de mes pièces »*. *« Je recherche un nouveau collaborateur pour assurer les finitions, une tâche primordiale qui demande au moins une dizaine d'années d'expérience. »* Une quête désespérée qui freine son développement. Seule cette perle rare pourra lui permettre de briser le plafond de verre. Un comble.

www.fonderiedeverre.com

> « L'approche du modelage, du volume, la possibilité de créer des œuvres vives, avec du caractère, s'apparentent à de la magie selon moi. »

DR/GARNIER ET LINKER

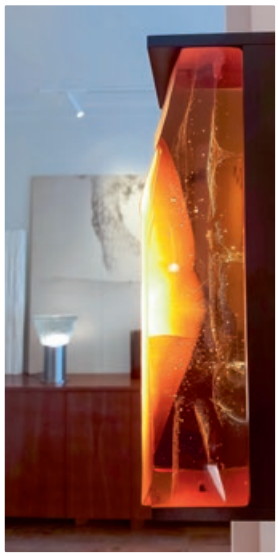

DESIGN GARNIER ET LINKER

DR/KATE URBAN

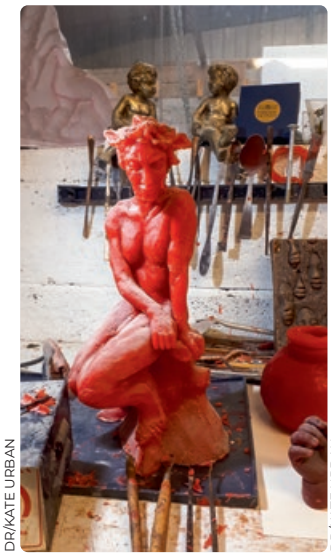

DR/KATE URBAN

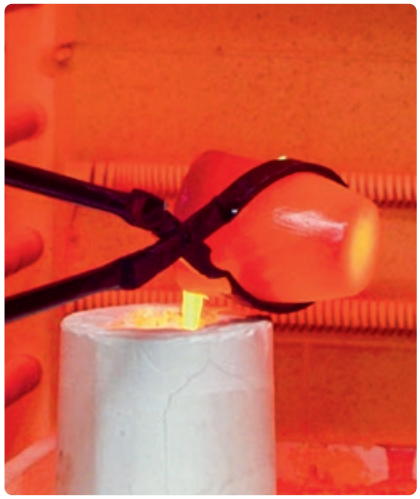

DR/RECHERCHE FONDERIE DE VERRE

Le rêve des neiges éternelles II, 2021. Chapelle Saint-Michel, cimetière de Saint-Paul-de-Vence.

DESIGN STÉPHANE GUIRAN

DR/TROPHÉE VALRHONA

DR/TROPHÉE CMA BRETAGNE « EXCELLENCE »

DESIGN GARNIER ET LINKER

DATES CLÉS

2000. Admission au Cerfav à Vannes-le-Châtel (54).
2002. Entrée au Cirva (Marseille), pour 8 ans, et collaboration avec le sculpteur renommé Jean-Michel Othoniel.
2005. Élu « Jeune créateur » lors d'un concours d'Ateliers d'Art de France au Salon Maison & Objet.
2009. Contribution à la restauration de coupoles du plafond de Notre-Dame de la Garde (Marseille).
2011. Lancement de son activité en entreprise individuelle.

PERSÉVÉRANCE

Rien n'arrête des passionnés lorsqu'ils sont persuadés qu'ils ont trouvé leur voie dans l'artisanat ou qu'ils ont été contraints de prendre un jour d'autres chemins. Avec abnégation et conviction, ces trois artisans ont su se réinventer, persévérer ou retenter leur chance, parfois après des décennies, pour s'épanouir dans leur métier.
Véronique de Freitas

DR

SE FORMER POUR S'ÉPANOUIR PLEINEMENT

S'adapter au marché du travail en perpétuelle évolution est l'une des clés de la réussite d'une entreprise artisanale. La formation continue apparaît de ce fait comme un levier pour consolider ses acquis et ouvrir ses perspectives de développement. Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) proposent des sessions de formation continue qui répondent aux projets de chacun. N'hésitez pas à les contacter pour vous faire accompagner. Leurs experts, à votre écoute, vous conseilleront sur les offres existantes, pour vous et vos collaborateurs.

Plus d'infos : www.artisanat.fr

JÉRÔME FREYBURGER, BOULANGER

Une allergie malvenue

Après son CAP boulanger, Jérôme Freyburger a exercé à Londres, enchaîné les saisons en France. Éternuements, nez à moucher constamment… L'allergologue tranche : intolérance au gluten et aux grains de blé. Il poursuit malgré tout sa carrière au Québec, puis revient en Haute-Marne où son état s'aggrave. Toujours le nez dans la farine, les crises d'asthme s'installent. Le pétrin ! La remise en question s'amorce sur le chemin de Compostelle. À son retour, il se décide à fabriquer son propre pain, sans gluten. Insipide, trop sec… En tant que consommateur, il est déçu. Après une formation en autodidacte, il évalue les qualités de ses farines, les mélange tel un chimiste. L'association de cinq d'entre elles – riz complet, fécule de pomme de terre, châtaigne, sarrasin, maïs – sera nécessaire pour aboutir à la recette parfaite. Malgré la création d'une dizaine de pains, la spécificité « sans gluten » et sa vie rurale à Torcenay l'obligent à reconsidérer son modèle économique. Il crée alors, en 2016, une micro-entreprise pour proposer ses pains sur les marchés, lors d'événements regroupant des producteurs locaux et dans des enseignes bio (en négociant des commandes fixes hebdomadaires). Pour veiller à sa rentabilité, il se déplace au maximum à 70 km de chez lui. Consécration cet hiver, il a été lauréat du concours culinaire « Un Noël presque parfait », organisé par la CMA Haute-Marne, pour une version agrémentée de fruits et de raisins secs.

Où le déguster ? Le Pain de Jérôme, 2 rue Victor Hugo, 52600 Torcenay.
Mail : jefreyb@hotmail.fr

SIMON PUARD, POISSONNIER TRAITEUR

À contre-courant, malgré lui

Originaire de l'île d'Oléron, Simon Puard a 16 ans lorsqu'il apprend à connaître les produits de la mer, en travaillant sur les marchés ou à la criée. Au gré des courants, il sera ensuite serveur en saison, professeur de surf en Inde, tailleur de pierre, poissonnier dans des supermarchés… À la quarantaine, il décide de revenir à ses premières amours, à Aurillac, et de se poser, à son compte. À défaut de poissonnerie, c'est la poisse qui débute ! Il souhaite reprendre une affaire mais le vendeur se rétracte, veut louer un fonds de commerce mais cela capote, il persévère mais les refus s'accumulent… Obstiné, il capitalise ses déconvenues en revoyant son projet et opte pour une entreprise itinérante : un « fish truck » qu'il nomme « À contre courant ». La denrée se consommant rapidement, pour assurer sa rentabilité et augmenter sa marge, il ne sélectionne que des poissons de saison en provenance de petits pêcheurs de son île natale, vend à la part et sous-vide et se diversifie avec un service traiteur. L'élaboration de ses plats cuisinés contribue à la bonne gestion des stocks. Et comme ils sont très appréciés : finies les pertes. Son fish truck fait escale chaque semaine au marché d'Aurillac et dans les villages environnants, dans un rayon de 50 km. L'entrepreneur a bien fait d'oser, contre vents et marées.

Plus d'infos : www.poissonnerie-acontrecourant.fr
Facebook : A contre courant

GLADYSBM_PHOTO

DR

MYRIAM PUJOL, COIFFEUSE

Un rêve de petite fille

À 64 ans, Myriam Pujol a décidé de retrouver les bancs de l'école. Et de réaliser – enfin – son rêve d'enfant : devenir coiffeuse. Retour rapide…
À son adolescence, son père est catégorique : elle fera des études ; la coiffure, c'est non ! Finalement, elle rencontre un jeune militaire, se marie à 16 ans, fait trois enfants. Marin, son époux, vogue par-delà les mers et océans. Souvent absent. Loin de sa famille, Myriam éduque ses garçons à plein temps, puis se lance dans le commerce : farces et attrapes, puériculture… Sa retraite lui donne l'occasion de s'affirmer. Elle s'inscrit au CFA Beauté Coiffure de Narbonne, obtient un CAP, enchaîne avec un Bac pro (avec mention) et poursuit actuellement en mention complémentaire. Preuve de son talent : elle a déjà remporté deux concours, fruit de son investissement sans relâche. Ses proches sont très fiers ; elle, si modeste, y croit à peine… Lors de ses stages en entreprise, elle est accueillie tantôt avec étonnement, tantôt avec admiration. La suite ? À 67 ans, elle hésite encore… Par pragmatisme, elle pourrait accepter des remplacements ou un mi-temps mais l'envie d'entreprendre reste présente. Exercer en maison de retraite pour prendre soin des aînés ou aménager un bus en salon de coiffure pour proposer ses services dans des villages isolés ? L'avenir est encore vaste pour Myriam.

La fondatrice de l'association « De l'or dans les mains » a été missionnée en mai 2023 par la ministre de la Culture et la ministre déléguée au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme pour piloter l'axe jeunesse de la stratégie gouvernementale en faveur des métiers d'art. Elle nous explique les ressorts de son engagement. Propos recueillis par Sophie de Courtivron

GABRIELLE LÉGERET

« RÉINTÉGRER L'INTELLIGENCE MANUELLE DANS LE SCOLAIRE »

Comment en êtes-vous venue à vous intéresser à l'artisanat ?
Je n'ai pas eu un parcours très académique ; en échec scolaire, j'ai redoublé deux fois de suite – ce qui surprend souvent ceux qui savent que j'ai fait Sciences Po. La scolarité peut être une vraie souffrance. J'ai rencontré un enseignant qui m'a permis de trouver mon chemin, mais je suis profondément indignée de tous ces enfants que l'on laisse sur le bas-côté sous prétexte qu'ils ne collent pas aux attendus académiques. Notre système éducatif actuel ne valorise qu'une seule forme d'intelligence. Or l'intelligence manuelle est un puissant levier pour faire grandir sa confiance en soi, développer ses capacités cognitives et ses apprentissages moteurs. Ce sentiment d'injustice m'a poussée à créer De l'or dans les mains, pour réintégrer l'intelligence manuelle au sein des parcours scolaires. Grâce à l'intervention d'artisans qui animent des ateliers de pratique artisanale dans les collèges (classe de 5e), avec en parallèle les enseignants qui abordent nos outils pédagogiques pour tisser des liens entre programmes scolaires et pratique artisanale. Aujourd'hui, 4 000 jeunes bénéficient d'un parcours de 15 heures d'initiation aux métiers de la main. Les artisans sont rémunérés et nous les accompagnons pour faire des ponts entre leur travail et le programme scolaire. Pour eux, c'est une démarche de transmission. Nous avons 71 établissements scolaires sur liste d'attente, la volonté est là : rejoignez-nous !

LÉONORE FOLGUERAL LÉVY

Quels en sont les fruits ?
L'artisanat ne fait plus partie de l'imaginaire collectif des jeunes : 64 % de nos bénéficiaires ne connaissaient aucun des métiers présentés avant notre intervention… Après, 71 % des collégiens disent avoir pris conscience de capacités manuelles qu'ils ignoraient et un élève sur deux veut exercer un métier où il crée avec ses mains. Car demain nous n'aurons pas besoin de millions de dirigeants en marketing, mais d'hommes et de femmes qui savent faire apparaître un objet sur terre avec les ressources qui resteront. Réintégrer ces pratiques dans le scolaire, c'est reconnecter les jeunes au réel, à l'environnement (circuits courts…), et au-delà, susciter des vocations. On est tous dans le digital, et, comme le dit le chercheur Aurélien Fouillet, il faut rebasculer dans la culture du matériel pour prendre conscience de la valeur d'un objet et du travail qu'il y a derrière. Le futur consommateur préférera ainsi acheter chez un artisan que chez Ikea…

Vous pilotez l'axe jeunesse de la stratégie gouvernementale en faveur des métiers d'art. Quelles sont vos grandes lignes d'action ?
L'objectif est d'initier 35 000 jeunes aux métiers d'art. Pour cela, plusieurs mesures doivent être structurées : l'accès aux stages de 3e d'élèves en quartiers prioritaires de la ville au sein d'ateliers (via www.monstagedetroisieme.fr), la systématisation de l'initiation grâce à la mobilisation du tissu associatif[1] et des institutions culturelles, la production de supports pédagogiques[2], l'éligibilité des structures d'initiation aux métiers d'art au Pass Culture.

1. L'Outil en main France, l'Institut national des métiers d'art, la Source Garouste, Ré-enchantement… **2.** Le cahier pédagogique *Je découvre les métiers de la main* vient de sortir (en partenariat entre autres avec l'Onisep).

BIOGRAPHIE

1993. Naissance en Touraine. **2016.** Création de l'association Chemins d'avenirs (accompagnement à l'orientation des jeunes en zone rurale). **2020.** Diplômée de Sciences Po. **2021.** Création de l'association De l'or dans les mains. **2023.** Missionnée par le gouvernement pour piloter l'axe jeunesse de la stratégie nationale en faveur des métiers d'art.

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

NISSAN THIONVILLE
48 rue de Verdun, 57100 Thionville
03 82 34 34 63
nissan-thionville.fr

NISSAN METZ
71 Av. de Thionville, 57050 Metz
03 87 30 00 31
nissan-metz.fr

NISSAN | HESS AUTOMOBILE

AUJOURD'HUI, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement.

Cet encart est élaboré par CITEO.

Financement à
0,99 % (1)(2)
pour **40 000 €** sur 36 mois
valable sur toute la gamme

Ils vous attendent.
Et vous, qu'est-ce que vous attendez ?

C'est le moment de faire de bonnes affaires ! Jusqu'au 31 mars 2024, offrez-vous la référence des utilitaires en profitant d'un taux de financement exceptionnel à 0,99 %.
Offre disponible en crédit-bail ou en crédit classique sur toute la gamme IVECO Daily.

Faites-vite, cette offre est éligible dans la limite des stocks disponibles !

(1)Exemple de financement en crédit : Taux nominal de 0,98% hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable sur 36 échéances mensuelles avec une première échéance à la facturation pour un montant financé de 40 000 €. Exemple : pour un crédit de 40 000€, vous remboursez 36 échéances mensuelles de 1 177,26€ (hors assurance facultative) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) fixe : 1,19 % (hors assurance facultative). Durée totale du crédit 36 mois. Coût total du crédit : 40 581,24€ (hors assurance facultative). (2)Exemple de financement en crédit-bail CAPFLEX sur 36 mois pour un investissement maximum de 40 000 €, avec un premier loyer de 4 000 € à la livraison, suivi de 35 loyers de 1 038,80 € et une option d'achat de 400 €. Montants HT. (1)(2)Règlement des loyers par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120€. Offres soumises à conditions, réservées aux professionnels, hors taxes et frais, disponibles auprès des concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération. D'autres conditions de financement et d'autres durées, sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Offres modifiables à tout moment sans préavis par CNH Industrial Capital Europe. Offres valables pour toute commande et financement accordé du 02/01/2023 au 31/03/2024, dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88 467 297 €, 12 rue du Port, 92022 NANTERRE Cedex - 413 356 353 RCS Nanterre. N° ORIAS 07 029 630 www.orias.fr

IVECO EST à Hauconcourt (57), Ludres (54) et Saint-Nabord (88)
03 87 80 24 22 - contact@ivecoest.com - www.ivecoest.com